



Communiqué de presse
Jeudi 3 mai 2018

Un appel à projets pour développer les circuits alimentaires locaux en Nouvelle-Aquitaine

La Région Nouvelle-Aquitaine lance l'appel à projets « Soutien au développement des circuits alimentaires locaux », en partenariat avec l'Etat et la Caisse des dépôts. L'objectif est d'accompagner le développement d'initiatives publiques et privées sur les territoires permettant la mise en œuvre de circuits alimentaires locaux.

Cet appel à projets s'adresse aux acteurs du territoire qui portent des initiatives répondant à un ou plusieurs des objectifs suivants : la **structuration des filières locales alimentaires**, l'**approvisionnement en produits locaux et/ou bio** dans la restauration collective et traditionnelle, la **coopération territoriale entre les pôles urbains et les espaces ruraux**, la **diffusion de démarches remarquables et en particulier les projets alimentaires territoriaux (PAT)**.

L'accompagnement des lauréats prendra la forme d'un appui financier. La Région Nouvelle-Aquitaine interviendra à hauteur de 800 000 euros, l'État mobilisera des crédits dans le cadre du Plan National de l'Alimentation pour une enveloppe de l'ordre de 200 000 euros. La Caisse des dépôts apportera un soutien en ingénierie de projet et pourra abonder les fonds propres.

Pour en savoir plus sur cet appel à projets et déposer sa candidature, rendez-vous sur :

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/appel-a-projets-cooperation-soutien-au-developpement-des-circuits-alimentaires-locaux/>

Date limite de dépôt des dossiers : 30 juin 2018

Les circuits alimentaires locaux, un enjeu fort en Nouvelle-Aquitaine

Première région agricole et agroalimentaire d'Europe (en termes de valeur et d'emploi), la Nouvelle-Aquitaine jouit d'une **grande diversité de ses productions agricoles**. De nombreux outils de transformation, de commercialisation sont présents. La région dispose ainsi de forts atouts nécessaires au développement des filières alimentaires locales. **Suite au travail conjoint entre les services de l'Etat et de la Région autour des Etats Généraux de l'Alimentation en 2017, une feuille de route régionale portée par le Conseil régional et l'Etat est en cours d'élaboration.** Elle sera un document stratégique pour le déploiement d'une politique régionale de structuration des circuits alimentaires locaux.